

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 08 avril 2015 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

David FEUFEU, Anne-Laure SIGOGNEAU, Jean-Luc GIRARD, Valérie BROCHARD, Eliane BOINOT, Mickaël BOUDIER, Ludovic CHALEROUX, Isabelle GAULT, Aurélien RIBETTE, Denis GAILLARD, Catherine LAMARCHE, Lee GILL et Jean-Christophe REAU.

ÉTAIENT ABSENTS : Joël AUBIN pouvoir à David FEUFEU et Xavier AUBRUN

Secrétaire de séance : Aurélien RIBETTE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur

Date de convocation : 03 avril 2015

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire précisant qu'il y a identité de valeur entre les écritures du compte administratif et les écritures du compte de gestion du trésorier,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2014, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

2- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Vu les articles L2121-14, 1612-12 et 2122-21-3 du code général des collectivités territoriales
Considérant les délais de vote du compte administratif,
Considérant les comptes de gestion établis par le comptable de la commune et transmis dans les délais imposé par la loi,
Monsieur Jean-Luc GIRARD, Adjoint aux finances fait lecture des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2014 de la commune et des budgets annexes,

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après et adopte à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2014, arrêtés comme suit :

COMMUNE

	Recettes 2014	Dépenses 2014	Résultat exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	814 796.66	561 707.08	+ 253 089.68	0	+ 253 089.58
Investissement	298 058.07	194 475.61	+ 103 582.46	- 175008.10	- 71 425.64 + 1 742.72*** - 69 682.72

***Part reversée de l'ancienne Communauté de Communes du Val du Thouet

ATELIER RELAIS

	Recettes 2014	Dépenses 2014	Résultat exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	3 374.50	1 437.51	+ 1 936.99	- 1 936.99	0
Investissement	0	10 066.53	- 10 066.53	+ 50 758.60	+ 40 692.07

P'TITE MARMITE

	Recettes 2014	Dépenses 2014	Résultat exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	11 946.93	15 857.52	- 3 910.59	0	- 3 910.59
Investissement	31 521.18	22 007.66	+ 9 513.52	- 4 690.34	+ 4 823.18

LOTISSEMENT DE L'ARCHÈRE

	Recettes 2014	Dépenses 014	Résultat exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	355 128.27	355 128.27	0	0	0.00
Investissement	347 584.35	351 356.31	- 3 771.96	0	- 3 771.96

LOTISSEMENT DE SAINT MARC

	Recettes 2014	Dépenses 2014	Résultat exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	258 289.10	258 289.10	0	0	0
Investissement	258 289.10	251 717.09	+ 6 572.01	- 17 924.01	- 11 352.00

3- Vote des taux 2015

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le Maintien des taux pour 2015, à savoir :

Taxe d'habitation	8.49 %
Taxe foncière (bâti)	12.29 %
Taxe foncière (non-bâti)	38.73 %

Conformément à l'article 1640C du Code Général des Impôts, pour 2015, les taux votés sont des taux de référence recalculés afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité intercommunale, départementale, régionale et les frais de gestion auparavant perçus par l'Etat.

4- Affectation des résultats et vote des budgets primitifs 2015

4.1 Affectation des résultats

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc GIRARD, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

COMMUNE

Résultat clôture	
Fonctionnement	+ 253 089.58
Investissement	- 69 682.72

Section investissement résultat reporté /2015	- 69 682.72	(compte 001)
Excédent fonctionnement reporté	+ 69 682.72	(compte 1068)
Résultat de fonctionnement reporté/2015	+ 183 406.66	(compte 002)

ATELIER RELAIS

Résultat clôture	
Fonctionnement	0
Investissement	+ 40 692.07

Section investissement résultat reporté /2015	+ 40 692.07	(compte 001)
Excédent fonctionnement reporté		(compte 1068)
Résultat de fonctionnement reporté/2015		(compte 002)

PETITE MARMITE

Résultat clôture	
Fonctionnement	- 3 910.59
Investissement	+ 4 823.18

Section investissement résultat reporté /2015	+ 4 823.18	(compte 001)
Excédent fonctionnement reporté		(compte 1068)
Résultat de fonctionnement reporté/2015	- 3 910.59	(compte 002)

LOTISSEMENT DE L'ARCHÈRE

Résultat clôture	
Fonctionnement	0
Investissement	- 3 771.96

Section investissement résultat reporté /2015	- 3 771.96	(compte 001)
Résultat de fonctionnement reporté	0	(compte 002)

LOTISSEMENT DE SAINT MARC

Résultat clôture	
Fonctionnement	0
Investissement	- 11 352.00

Section investissement résultat reporté /2015	- 11 352.00	(compte 001)
Résultat de fonctionnement reporté	0	(compte 002)

4.2 Vote des budgets primitifs

Après délibération, le Conseil Municipal décide de voter à l'unanimité les budgets primitifs comme suit :

Commune

Fonctionnement Dép. et Recettes : 906 737.13 €
Investissement Dép. et Recettes : 612 396.95 €

Atelier Relais

Fonctionnement Dép. et Recettes : 911.93 €
Investissement Dép. et Recettes : 40 692.07 €

Petite marmite

Fonctionnement Dép. et Recettes : 13 876.46 €
Investissement Dép. et Recettes : 20 125.65 €

Lotissement de l'Archère

Fonctionnement Dép. et Recettes : 356 063.53 €
Investissement Dép. et Recettes : 357 481.88 €

Lotissement de Saint Marc

Fonctionnement Dép. et Recettes : 305 683.10 €
Investissement Dép. et Recettes : 293 635.10 €

C.C.A.S.

Fonctionnement Dép. et Recettes : 5 345.89 €

5- Questions diverses

5.1 Installation électrique chez Monsieur Gaétan SERVANT au Plessis aux Grolles

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal le besoin de créer une extension de réseau électrique au lieu dit Le Plessis aux Grolles pour Monsieur SERVANT et Melle AMILIEN Sophie. Ces travaux sont entièrement à la charge du propriétaire mais une convention doit être établie entre GEREDIS, la Commune et le Bénéficiaire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet équipement public exceptionnel et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces nécessaires à cette convention.

5.2 Chevalerie du Thouet

Monsieur le Maire explique au Conseil que la Chevalerie du Thouet continue à utiliser la Salle des Fêtes pour leurs séjours en roulotte la semaine de mars à août et un peu automne, mais qu'une nouvelle convention doit être établie avec la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet qui a repris la compétence.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour cette mise à disposition des locaux pour une base de tarifs fixée chaque année à la Roulotte établie par délibération (9.50 € à ce jour), et à la condition de régler leur reste d'impayés sur quatre ans, par un échancier en accord avec la Trésorerie d'Airvault.

5.3 Emprunts :

Monsieur Jean-Luc Girard informe le Conseil Municipal de la situation financière de la commune à long terme, à savoir il restera encore quatre prêts à rembourser dont le capital hors intérêts est au total de 623 938 €, les échéances entre 2020 et 2029 détaillées comme suit : en 2020 121 090 €, en 2025 114 179 €, en 2026 33 846 € et en 2029 364 823 €.

INFOS Dates manifestations à retenir : Le 11 avril Randonnée Moto départ à la Salle des Fêtes
Le 12 avril Inauguration pour la remise du drapeau 1914-18
Le 17 avril Portes Ouvertes Ecole publique
Le 18 avril Portes Ouvertes Renard Rouge
Le 03 mai La Transgourgéenne

Question : Mme BOINOT demande où en est la vente de terrains accordée lors d'une précédente réunion à M et Mme BOTON ? Un accord est encore en cours de discussion avec eux.

1.

Rappel des délibérations du 08 avril 2015

- 1- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014**
- 2-APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**
- 3 Vote des taux 2015**
- 4- Affectation des résultats et vote des budgets primitifs 2015**
- 5- Questions diverses**
 - 5.1 Installation électrique chez Monsieur Gaétan SERVANT au Plessis aux Grolles**
 - 5.2 Chevalerie du Thouet**

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	SIGOGNEAU Anne-Laure	BOINOT Eliane	BROCHARD Valérie	AUBRUN Xavier Absent
GAILLARD Denis	BOUDIER Mickaël	RIBETTE Aurélien	GILL Lee	AUBIN Joël Absent pouvoir David FEUFEU
GIRARD Jean-Luc	REAU Jean-Christophe	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine